





Maison des Jeunes et de la culture de Presles  
78 rue Pierre Brossolette  
95590 Presles  
inscription@mjcpresles.fr

## SAISON 2024\_2025 Adulte

Fiche d'adhésion pour la saison  
*A régler avec le premier atelier choisi*

Montant de l'adhésion annuelle à la MJC pour la saison 2022-2023 : **22€**

Mr/Mme/Mlle/ .....Nom : ..... Prénom(s) .....

Date de naissance :     /     /

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

Adresse mail (**en caractères d'imprimerie SVP**) : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom, Prénom ..... N° Téléphone : .....

Par son inscription, l'adhérent s'engage à :

- Régler son adhésion 22€ dès l'inscription à un atelier,
- Participer à une ou plusieurs activités,
- Respecter les statuts et le règlement intérieur,
- Respecter les consignes de sécurité et de santé.

**Toute année commencée est due en entier. En cas d'absence pour quelque raison que ce soit ou de départ en cours d'année, l'adhésion et la cotisation restent la propriété intégrale de la MJC de Presles.**

Les ouvertures d'ateliers sont calquées sur le calendrier scolaire.

Date et signature, précédé de la mention « *Lu et approuvé* » :

Date..... Signature.....



Maison des Jeunes et de  
la culture de Presles  
78 rue Pierre Brossolette  
95590 Presles  
www.mjcpresles.fr

# SAISON 2024-2025

## Adulte

### Fiche de cotisation

#### Atelier : Pâtisserie

CSL Salles annexes

Les jeudis 6 mars, 3 avril, 15 mai, 5 juin de 18 heures à 20 heures

Cette fiche de cotisation doit être accompagnée de ces deux fiches : adhésion et droit à l'image.

Mr/Mme/Mlle/ .....Nom : ..... Prénom .....

Montant de la cotisation à l'atelier	55€	<b>Adhésion annuelle à régler une seule fois</b>	<b>22€</b>
L'adhésion 22€ est à régler à l'inscription, 1 seule fois pour la saison, en complément de la cotisation. Si vous l'avez déjà réglée avec la cotisation d'un autre atelier inscrivez-vous sans la payer une seconde fois.			

Nom et prénom de l'émetteur du chèque : .....

Toute année commencée est due en entier. En cas d'absence pour quelque raison que ce soit ou de départ en cours d'année, l'adhésion et la cotisation restent la propriété de la MJC de Presles  
Les ouvertures d'ateliers sont calquées sur le calendrier scolaire.

Date et signature, **précédé de la mention « Lu et approuvé »** :

Date ..... Signature .....



Maison des Jeunes et de la culture de Presles  
78 rue Pierre Brossolette  
95590 Presles  
inscription@mjcpresles.fr

Saison 2024-2025

## DROIT A L'IMAGE

### AUTORISATION D'ENREGISTREMENT ET DE DIFFUSION D'IMAGES ET VIDEOS

Je soussigné, .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

autorise l'association MJC de Presles, 78 rue Pierre Brossolette 95590 Presles, à photographier et me filmer dans le cadre des différentes activités et événements que l'association organise ou à laquelle elle participe.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de son image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site Internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'association MJC de Presles qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

**Date et signature précédé de la mention « Lu et approuvé »:**

Date..... Signature.....